

Les étudiants ont déjà suivi pendant leur première année des enseignements du dessin technique, du relevé et du croquis. Ils ont pour la plupart encore beaucoup de difficultés à s'exprimer avec le dessin. Certains, admis en équivalence avec des écoles d'art par exemple, sont à l'aise avec cet outil. Pour ces derniers si l'apprentissage est différent il n'est pas moins important et leur présence est motivante pour les autres étudiants.

Il s'agit d'accompagner l'étudiant à se familiariser définitivement avec l'outil du dessin, de lui apporter l'aide nécessaire à la fois sur le plan de la technique que de la méthode.

L'objectif principal de cet enseignement est la pratique du dessin. L'étudiant est amené à produire une grande quantité de dessins qui abordent cette discipline à travers ses aspects les plus nombreux et variés. Le résultat est une base de donnée de documents numériques, les dessins scannés. Il est demandé à l'étudiant de produire une base de donnée seine, c'est-à-dire qui respecte des règles d'ordre et de format.

1 accompagnement dans la découverte avancée du dessin

L'apprentissage du dessin est celui d'un outil de liberté et de construction. Le dessin permet à l'étudiant de représenter un objet, un espace, et d'exprimer sa pensée.

1.1 le carnet

Chaque étudiant commence le semestre en achetant un carnet A4. C'est un format généreux qui permet en même temps la compatibilité avec les outils numériques, avec le format du scanner et le format A4 du papier. Le carnet est cousu afin que les dessins ne s'abîment pas

1.2 liberté de matière

Afin d'acquérir une liberté d'expression il est demandé à l'étudiant de constituer une « trousse » et de manipuler plusieurs techniques telles que l'aquarelle, la pierre noire, l'encre, le pastel gras ou sec.

1.3 liberté de mouvement

L'étudiant doit également faire l'expérience des points de vue multiples que permet le dessin, il doit se déplacer jusqu'à un point de vue aérien, produire des éclatés, axonométries, coupes, plans, diagrammes.

2 base de données numérique

Cet exercice de dessin est l'occasion d'aborder certains points techniques propres à la manipulation et à la production d'images numériques

2.1 scan des dossiers : définition, cadre et propreté

Chaque page du carnet est scannée. L'étudiant comprend la définition d'une image numérique, et connaît sa valeur selon que le document a vocation à être archivé, imprimé ou mis en ligne.

Le traitement de l'image permet de choisir le cadre de l'image, sa propreté et l'équilibre des contrastes et balances.

2.2 nomenclature

Les fichiers ainsi obtenus sont archivés. Ils doivent respecter une nomenclature. Plusieurs types de nomenclatures sont proposés. D'autres outils de gestion sont abordés tels que la planche contact ou la filelst.

2.3 mise en page et mise en ligne

Pour ce qui est de la mise en page, les règles sont strictes et simples. Les dessins doivent être présentés selon une grille hiérarchisée. L'affichage doit rendre compte à la fois de la somme et de la qualité des dessins accomplis par l'étudiant et d'un point de vue personnel et construit sur cette matière

L'évaluation se fait donc à la fois au regard du carnet, de la quantité et de la qualité de dessins produits, et de la manipulation numérique des fichiers, à savoir la base de données et les documents de dessins mis en page pour l'affichage.

Les travaux des étudiants que j'ai encadrés de 2004 à 2006 sont mis en ligne à l'adresse :
http://www.gloshmol.com/OA3_3-ENSAPM.html